

RAPPORT D'ACTIVITÉS

ACTION CHÔMAGE DE QUÉBEC

2025-2026

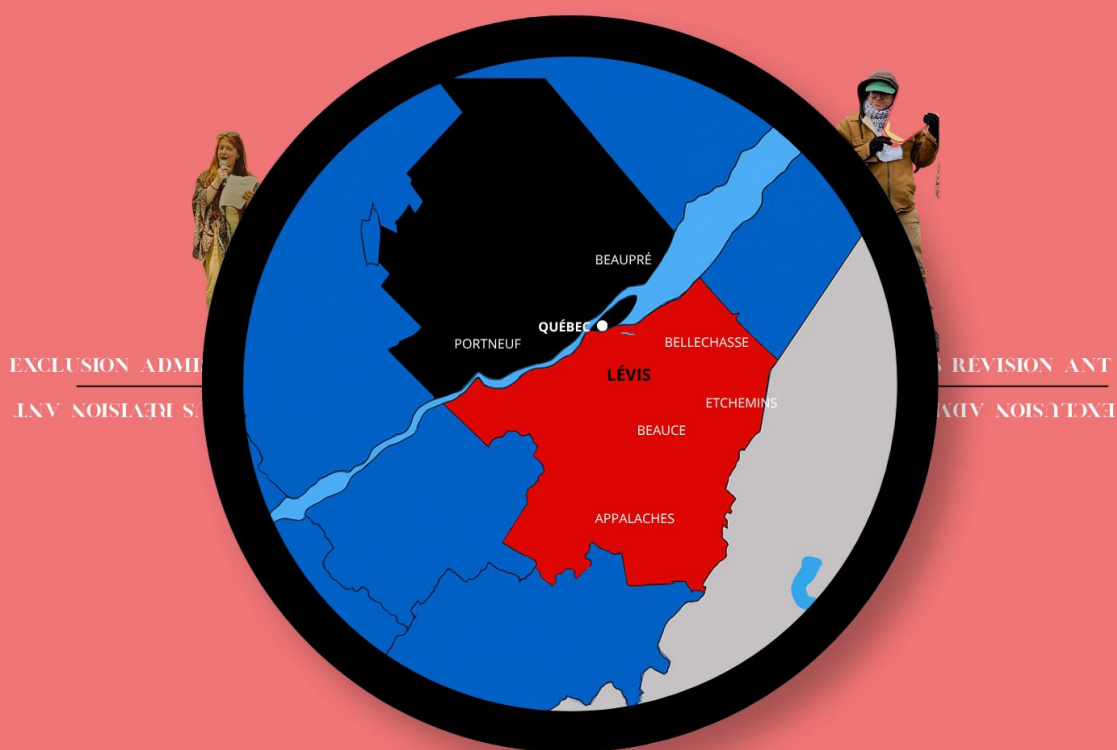


Table des matières

Rapport d'activités 2025-2026

1. Mots et mission	2
1.1 Mot de la présidente	2
1.2 Présentation d'Action Chômage de Québec	3
1.3 Mot de l'équipe et contexte	3
L'actualité du chômage et les prestataires	4
Les mesures temporaires de l'assurance-emploi	5
2. Statistiques et mission droits individuels	6
4.1 Statistiques et faits saillants services d'information	6
Métiers	7
4.2 Accompagnement et représentations	7
Révisions administratives	8
Tribunal de la sécurité sociale	8
5.1 L'assurance-emploi	9
5.1.1 CNC et Élections fédérales	9
5.1.2 Représentation politique et syndicale	9
5.1.3 Formations	10
5.2 1er mai, travail et syndicalisme	11
Manifestation	11
Cabaret	11
5.3 Pauvreté et filet social	12
5.3.1 Sans emploi	12
5.3.2 CLAP-03	12
5.3.3 C-TA-C la pauvreté	13
5.4 Solidarité communautaire et défense des droits	14
Communications	15
La vie de l'organisme	16
L'équipe de travail	16
La gouvernance et l'administration	16

Mots et mission

1.1 Mot de la présidente

Il me fait plaisir, au nom du Conseil d'administration d'Action chômage de Québec, de vous présenter le bilan des activités pour 2025-2026.

Depuis des décennies, Action chômage de Québec fait partie du paysage de la Ville de Québec comme organisme dont la priorité est d'informer les personnes en situation de chômage de leurs droits et de les accompagner dans la reconnaissance de ceux-ci. Le régime d'assurance emploi est extrêmement complexe et la conjoncture politique et économique changeante nous rappelle la fragilité du filet social canadien et l'impact de cette fragilité sur les gens.

Ce qui fait la force d'Action chômage de Québec, ce sont ses employé.es. Nous avons la chance de compter sur des personnes de valeur dont le travail et l'engagement sont renouvelés à chaque jour pour se porter à la défense des droits des personnes en situation de chômage et faire rayonner notre organisme auprès des partenaires du milieu communautaire. Merci!

En terminant, j'aimerais souligner un anniversaire important pour notre chère Selma, qui œuvre au sein d'Action chômage de Québec depuis maintenant 5 années. Nous sommes très heureux de pouvoir compter sur son professionnalisme, sa personnalité pétillante et ses compétences exceptionnelles. On souhaite te garder avec nous pour encore de nombreuses années.

Mélanie Michaud

Présidente, Action Chômage de Québec

1.2 Présentation d'Action Chômage de Québec

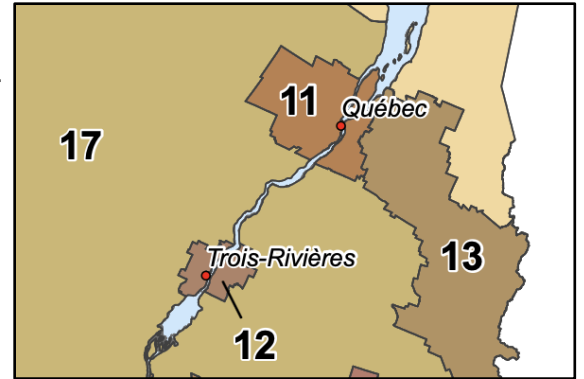
Action Chômage de Québec est un organisme de défense et de promotion des droits des chômeurs et chômeuses qui œuvre dans les régions de Québec et de Chaudières-Appalaches (excluant Lotbinière et Charlevoix) depuis 50 ans déjà. En 2018, l'organisme a vécu une refonte et s'est doté d'une nouvelle mission bipartite, soit d'être un moteur de changement social par la sensibilisation et la mobilisation citoyenne autour des enjeux de l'assurance-emploi, par la promotion d'un programme d'assurance-emploi et plus largement de filets sociaux qui soient plus inclusifs, justes et équitables.

Action chômage de Québec se donne aussi la mission d'accompagner ses participant.e.s éprouvant des difficultés avec l'assurance-emploi par une approche empouvoirante, empathique et inclusive.

1.3 Mot de l'équipe et contexte

L'activité 2025-2026 d'Action Chômage de Québec s'inscrit en réaction par rapport à l'actualité du chômage, mais surtout par rapport aux changements à l'assurance-emploi, ses protections et son administration. Aussi, l'organisme s'active de lui-même en développant des activités d'éducation populaire et en participant à des concertations et des partenariats qui visent plus largement à lutter contre la pauvreté, que ce soit sur la rive sud ou la rive nord du Saint-Laurent, là où le fleuve rétrécit, de Québec à Lévis.

Globalement, les faits saillants sont une diminution du volume du service téléphonique, mais une hausse notable de l'accompagnement pour des demandes de révision ou le tribunal de la sécurité sociale.



L'actualité du chômage et les prestataires

L'année commence en appréhendant une hausse significative du taux de chômage et c'est bien ce qui s'est déroulé dans de nombreuses régions métropolitaines et à l'échelle fédérale, mais ce qui ne fut pas une tendance forte croissante dans les régions de la Capitale nationale ni de Chaudière-Appalaches. Dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Québec, le taux de chômage a même diminué pour glisser de 4,2 % à 2,6 % (*Québec international*, avril 2026). Pour la rive sud, c'est 2,5 % et 5,8 % à l'échelle du Québec en avril 2026.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette variation, mais il faut tout de même pointer des motifs démographiques, dont le vieillissement de la population et une baisse de la population active (0,6% sur six mois). Par contre, le chômage touche plus spécifiquement des groupes de travailleurs et travailleuses plus vulnérables, dont les **travailleurs et travailleuses immigrants**. Évidemment, nous pouvons difficilement évaluer les besoins des chômeurs **jeunes** qui n'ont pas accès à l'assurance-emploi (20,1% pour les étudiant.es en mai 2025). La vulnérabilité de ces personnes au chômage est d'autant plus grande qu'avec un taux de remplacement du salaire à 55 % ainsi qu'un contexte économique et une employabilité souvent difficile, l'enjeu de la pauvreté stigmatise ces chômeurs et chômeuses. Par ailleurs, parmi les corps d'emploi qui ont été le plus impactés et qui se réfèrent à nous, notons quelques secteurs croissants; le **camionnage**, le **secteur communautaire** et la **fonction publique**.

L'année du chômage	avril 2025	sept 2025	mars 2026
Canada moyenne taux de chômage	5,8 %	7,1 %	6,7%
Québec moyenne	5,7 %	5,7 %	5,8%
Région métropolitaine recensement (RMR), taux de chômage	4,2 %	4,8 %	2,6%
RMR nb de prestataires	13670	11100	8340
Capitale nationale (CN), taux de chômage	4,2%	4,9%	3,1%
CN nb de chômeurs	18400	22900	14300
CN ou CA nb de prestataires	non disponibles		
Chaudière Appalaches (CA) taux chômage	3,4%	3,7%	2,5%
CA nb de chômeurs	8600	7300	6500

En termes d'admissibilité, la baisse du taux de chômage se répercute très faiblement par rapport au nombre de prestataires dans la RMR. Par exemple, en février 2026, il y avait 8 590 prestataires d'AE réguliers contre 7390 un an plus tôt, alors même que le taux de chômage a baissé!

Les mesures temporaires de l'assurance-emploi

Lors de la dernière année, nous avons pu constater un changement d'attitude du gouvernement fédéral par rapport à l'assurance-emploi. En effet, depuis le début de la guerre tarifaire avec les États-Unis,

l'administration Carney a préconisé l'utilisation de mesures temporaires plutôt qu'une réforme globale de l'assurance-emploi telle que promise par les libéraux en 2022.

Les mesures choisies étaient:

Augmentation artificielle du taux de chômage de 1%, ce qui a pour effet de réduire le nombre d'heures nécessaires pour se qualifier en plus d'augmenter le nombre de semaines de chômage disponibles. *En vigueur du 6 avril 2025 au 11 octobre 2025.*

Le délai de carence (semaine d'attente sans prestations) est aboli du 30 mars 2025 au 10 octobre 2026.

Le traitement des indemnités lié à une fin d'emploi a lui aussi été suspendu. Cela implique qu'une personne peut recevoir des montants liés à sa fin d'emploi et des prestations d'assurance-emploi en même temps du 30 mars 2025 au 10 octobre 2026.

Des semaines supplémentaires de prestations sont offertes aux travailleurs de longue date du 15 juin 2025 au 10 octobre 2026. Ces travailleurs peuvent obtenir 20 semaines de plus ou jusqu'à un total de 65 semaines de prestations. Les travailleuses et travailleurs de longue date sont des prestataires d'assurance-emploi qui ont versé au moins 30 % de la cotisation maximale annuelle au régime d'assurance-emploi au cours de 7 des 10 dernières années, et qui ont touché

moins de 35 semaines de prestations d'assurance-emploi régulières ou pour pêcheurs au cours des 3 dernières années.

Nous voyons aussi une tendance à centraliser les décisions liées à ces mesures dans l'équipe du premier ministre qui n'inclut pas Mme Patty Hajdu, ministre de l'Emploi et des Familles.

Les groupes militants pour une réforme ont plusieurs propositions. Une des premières étapes pourrait être de pérenniser les mesures temporaires qui touchent le délai de carence ainsi que la suspension de la répartition des indemnités. Il serait aussi pertinent de mettre en place un seuil d'heures fixe pour l'admissibilité à l'assurance-emploi; 420 h est une option assez reconnue dans le monde syndicale et communautaire.

Enfin, les syndicats ainsi que les groupes communautaires sont très critiques face à la séparation des travailleurs en catégories. Nous croyons que la mesure de travailleur de longue date n'aide pas réellement les gens les plus touchés par les tarifs. Elle crée aussi une distinction artificielle entre bon travailleurs (qui demande peu de prestation) et mauvais travailleurs (qui demande de façon récurrente).

1. Statistiques et mission droits individuels

4.1 Statistiques et faits saillants services d'information

+/- 663 demandes d'information 2025-2026 / 1100 en 2024-2025

29 **aides à la demande**

35 demandes d'interventions sur les **délais (UDR)**

50 % des demandes d'information portent sur l'admissibilité, y compris s congédiement

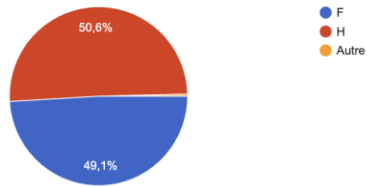
11 % des demandes d'information sur les déclarations

20 % demandes d'information ou d'intervention pour des contestations de l'AE

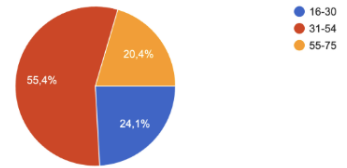
10 % demandes d'information diverses technique sur l'AE

Le principal fait saillant semble être la baisse notable du service d'information téléphonique. La baisse est surtout significative durant les deux premiers trimestres, d'avril à août 2025. Il est à noter que la même année voit croître le nombre de cas d'accompagnements en **révision** et au **TSS**, tandis que les délais continuent de décliner. Cependant, l'**aide à la demande** s'accroît, entre autres auprès des travailleurs avec un permis fermé (signe de la hausse du chômage dans ce groupe social). Par ailleurs, une demande sur trois implique des prestations maladies.

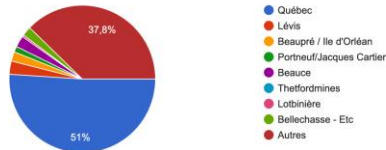
Genre
530 réponses



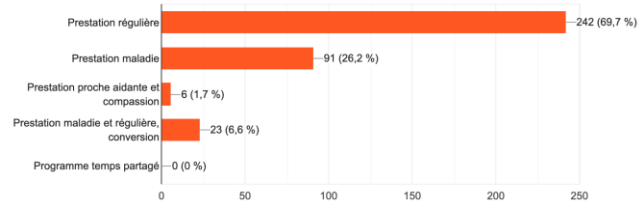
Âge
489 réponses



Région
241 réponses



Type de prestation
347 réponses



Métiers

Le secteur de la construction reste l'un des secteurs les plus touchés, mais notons la hausse spectaculaire dans l'industrie du camionnage, mais aussi du secteur communautaire. D'autres secteurs sont peut-être en baisse au regard de l'évolution des relations de travail et des contrats, comme le secteur de l'éducation, des préposés aux bénéficiaires ou des chauffeurs d'autobus. Par contre, il ne semble pas y avoir de crise dans la transformation industrielle, sauf pour les permis fermés.

- | | |
|---|--|
| 1 ^e . Construction | 6 ^e . Préposés bénéficiaires |
| 2 ^e . Camionnage | 6 ^e . Usines, transformation |
| 3 ^e . Scolaire primaire et secondaire | 7 ^e . Soins infirmiers, santé |
| 3 ^e . Communautaire | 7 ^e . Restauration |
| 4 ^e . Administration, travail de bureau | 8 ^e . Culture |
| 5 ^e . Service de garde et éducation spécialisé | 8 ^e . Entretien |
| 5 ^e . Agriculture | 9 ^e . Fonction publique |

4.2 Accompagnement et représentations

Action chômage de Québec offre des services d'accompagnement et de représentation lorsque des personnes au chômage sont refusées à l'assurance-emploi.

L'accompagnement consiste à orienter et aider la personne à préparer sa révision administrative qui sera effectuée par un nouvel agent de l'assurance-emploi. Cela peut inclure, donner les références juridiques et décisions pertinentes et aider à rédiger l'argumentaire.

La représentation est offerte dans les cas plus complexes ou lorsque la personne au chômage a besoin d'un accompagnement plus soutenu. Nous sommes alors présents au téléphone lors de

la révision administrative afin de bien vulgariser les termes juridiques et s'assurer que l'histoire du prestataire est bien associée aux concepts pertinents de la Loi de l'assurance-emploi.

Révisions administratives

Accompagnement	Résultat	Représentation	Résultat
Avis de dette	inconnu	Départ volontaire	refus
Départ volontaire	gain	Départ volontaire	gain
Départ volontaire	gain	Départ volontaire et disponibilité	inconnu
Départ volontaire	gain	Congédiement inconduite	gain
Congédiement inconduite	gain	Congédiement inconduite	gain
Congédiement inconduite	gain	Disponibilité/étudiant	gain
Disponibilité	gain	Disponibilité	gain
antidate	inconnu	Disponibilité	gain
antidate	gain	Défalcation	refus
Recherche emploi (besoin traduction)	inconnu		
Dette	inconnu		

Advenant que le prestataire soit refusé lors de sa révision administrative. Il est possible de faire appel au Tribunal de la sécurité sociale. Un membre du tribunal qui est indépendant de la Commission de l'assurance-emploi rendra une nouvelle décision dans le dossier. À cette étape, nous avons tendance à prioriser la représentation puisque les dossiers demandent un travail administratif plus important.

Tribunal de la sécurité sociale

Accompagnement	Résultats	Représentation	Résultats
Antidate	Retrait dossier	Départ volontaire	gain
		Départ volontaire	gain
		Départ volontaire	gain
		Départ volontaire	gain
		Avis de dette	refus

5. Éducation populaire, action collective et représentation

5.1 L'assurance-emploi

5.1.1 CNC et élections fédérales

Le début de l'année d'Action Chômage de Québec (qui débute le 1er avril) commence sur des chapeaux de roue non seulement avec l'organisation du 1er mai, mais surtout avec le déclenchement des élections fédérales dès le 23 mars (les élections ont lieu le 28 avril). La pratique des organismes membres du Conseil national des chômeurs et chômeuses (CNC) est de profiter des élections pour sensibiliser la population sur les enjeux de l'assurance-emploi et de s'inscrire à titre de tiers-parti pour faire pression sur les partis de façon non-partisane. En tant que membre du CNC, Action chômage de Québec mobilise ses membres afin d'afficher largement sur le territoire. Plus d'une centaine de pancartes ont été plantées de la Beauce à la couronne nord de Québec, de Maxime Bernier à Yves Duclos, de Gérard Deltell à Jacques Gourde. Nous remercions les bénévoles qui nous ont soutenu durant la campagne. Cette offensive électorale n'était pas notre seule intervention ; nous avons aussi décidé (nous y reviendrons) de soutenir l'organisation du débat électoral local de Québec afin de nous assurer que les thèmes du filet social ne soient pas évacués du débat public.



5.1.2 Représentations politiques et syndicales

Le travail de représentation d'Action Chômage s'est effectué auprès de syndicats locaux (CSN, CSD, BTCM) lors de rencontres formelles ou de formations, du Commissaire des travailleurs et

travailleuses, mais aussi auprès de nos collègues du CNC, entre autres lors de camp de formation et d'autres rencontres. Le principal fait saillant de l'année aura été une rencontre avec la députée Marylène Gill, Bloc Côte Nord (précédemment responsable du dossier emploi et chômage à la suite des élections fédérales) le 10 septembre 2026.



5.1.3 Formations

Nous offrons deux types de formation: l'une pour les membres du public et les usagers des groupes communautaires et l'autre pour les intervenant.es et les syndicalistes. Cinq formations ont été octroyées aux nouveaux arrivants avec le **Centre RIRE 2000**. Pour les intervenants et syndicalistes, nous avons offert des formations au **BTM** en congrès pan-canadien, auprès des membres du **syndicat du soutien scolaire de la CSN**, ainsi que des intervenant.es (en collaboration avec le CTI) sur le territoire de **Bellechasse**.

5 Formations populaires

3 Formations intervenant.es

5.2 1er mai, travail et syndicalisme

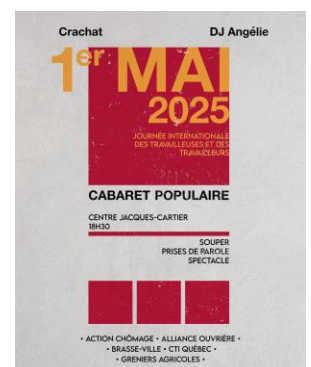


Manifestation

La Journée internationale des travailleurs et travailleuses de l'année 2025 aura été une journée attendue et populaire. L'actualité internationale, les changements politiques fédéraux, mais surtout les mesures d'austérité du gouvernement provincial ont stimulé la participation. La conseillère Selma a fait une prise de parole en mettant de l'avant *la hausse de 8000 le nombre de chômeurs et chômeuses dans la région, la crainte d'un nouveau gouvernement fédéral, l'absence de réforme permanente à l'assurance-emploi, mais aussi l'importance de bien financer la caisse de l'AE.*

Cabaret

Le cabaret du 1er mai, dont c'était la quatrième édition, a eu un succès tout aussi stimulant, avec une salle comble, une atmosphère de feu et un message de solidarité tout aussi brûlant. Les prises de parole ont été à propos du syndicalisme dans le secteur



public, de la Marche mondiale des femmes et de l'autosuffisance alimentaire. La performance aura été de *Crachat*, un trio punk rock féminin de la basse-ville de Québec, la DJ *Vallée de vent* et la nourriture du Grenier agricole. Cinq militant.es ont participé à l'organisation et un plus grand nombre nous ont assisté la journée même.

5.3 Pauvreté et filet social

5.3.1 Sans emploi

Durant l'année 2025-2026, Action Chômage de Québec a porté une attention plus spécifique sur l'établissement de solidarités et le soutien à l'ensemble des groupes des sans-emploi, dont les personnes qui bénéficient de l'aide sociale. En effet, quoiqu'étant une politique provinciale, l'aide sociale participe au filet social des personnes sans emploi, tandis que les personnes qui se font refuser à l'un « tombe » dans l'autre. Ce souci de solidarité n'implique pas pour l'instant de livrable particulier. Il s'agit surtout de participer aux mobilisations des uns et des autres (il y a trois groupes dans la région). La conseillère Selma Lavoie siège sur le conseil d'administration de Rose du nord. Nous avons aussi rédigé une lettre de Noël dans le *Devoir* avec ces mêmes groupes.

5.3.2 CLAP-03

Pour accomplir sa mission en défense des droits et luttes contre la pauvreté, Action Chômage de Québec s'investit dans l'organisation d'actions collectives sur des tables où convergent des regroupements et des organisations sur des bases territoriales; le REPAC, le CLAP-03, le CTAC, etc. Depuis 2022, nous nous impliquons plus spécifiquement dans le Collectif de lutte et

d'action contre la pauvreté de la région 03 (Québec), un comité du Collectif pour un Québec sans pauvreté. Après avoir participé activement à la relance du comité, dont l'organisation de plusieurs *Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté* et d'autres activités, l'heure est à la réflexion. Force est de constater que la volonté de s'organiser en collectif et d'élargir localement la lutte auprès de d'autres groupes communautaires atteint ses limites en termes de positionnements et d'action. L'orientation du comité s'exerce désormais surtout autour du Collectif pour un Québec sans pauvreté.



Néanmoins, nous continuons de collaborer avec le Regroupement pour l'aide aux itinérants et itinérantes de Québec (RAIIQ), le Regroupement des groupes de femmes de la capitale nationale (RGF), le Carrefour d'animation et de participation à un monde ouvert (CAPMO), l'Engrenage et désormais Rose du nord. Nous avons entre autres participé à la tournée du Collectif *Parlons pauvreté* le 13 novembre 2025 et, à la suite de cette rencontre, nous avons organisé l'*Opération réaction budgétaire* le 25 février. Cette dernière activité initiée spécifiquement par le CLAP était particulièrement d'adon pour les participant.es, dans le contexte du dépôt du dernier budget provincial, qui pouvaient ainsi mettre de l'avant plan l'importance de la lutte contre la pauvreté.



5.3.3 C-TA-C la pauvreté

Action chômage de Québec s'implique activement au *Comité de travail et d'action contre la pauvreté de Lévis*. Ce comité rassemble plusieurs acteurs locaux, en développement communautaire et en défense des droits ainsi que des militantes et militants locaux. Il travaille à faire connaître le visage de la pauvreté à Lévis et à revendiquer des politiques qui permettront de combattre la pauvreté.

Chaque année, le comité se mobilise afin de faire une activité locale dans le cadre de la *Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté* le 17 octobre. Nous avons aussi collaboré avec le *Collectif pour un Québec sans pauvreté* afin d'organiser une journée de consultation populaire sur la pauvreté et les actions à bâtir dans le cadre de l'année électorale. Nous travaillons aussi à faire connaître les conditions de vie des personnes en situation de pauvreté par du contenu d'éducation populaire distribué en ligne ainsi que la rédaction de lettre ouverte.

En s'impliquant au *C-Ta-C la pauvreté*, Action Chômage collabore à une démarche de développement communautaire qui implique des acteurs de Lévis autant en défense des droits que dans d'autres secteurs de la lutte contre la pauvreté. Cette magnifique opportunité de développer des liens sur la rive sud s'est manifestée dans l'organisation de plusieurs rencontres, dont celles du 17 octobre (la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté en lien avec les élections municipales) et du 3 décembre (avec la tournée du *Collectif pour un Québec sans pauvreté*).



17 octobre, Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté à Lévis, manifestation

5.4 Solidarité communautaire et défense des droits

L'action d'Action Chômage de Québec s'étend sur plusieurs enjeux qui relèvent plus largement de la solidarité communautaire, entre autres pour un juste financement de groupes en défense des droits. Nous avons participé à l'organisation de débats électoraux non-partisans très pertinents pour la circonscription de Québec de même que pour la basse-ville de Québec. Par ailleurs, la liste de nos démarches solidaires serait fort longue, mais notons au détour l'apparition d'une Marmotte un 2 février pour défendre le financement des groupes communautaires en défense des droits.



Jour de la marmotte 2026



Débat électoral fédéral de la basse ville, 23 avril 2025

Communications

Les communications d'Action Chômage de Québec visent d'une part à informer ses membres de l'actualité de l'organisme (par le biais d'infolettres) et de publicités dans des médias régionaux (pour rejoindre un public éloigné de notre zone métropolitaine). Par ailleurs, l'équipe de travail s'exprime aussi dans différents médias, radios communautaires et quotidiens.

III PROGRAMMES SOCIAUX

C'est bien, la charité, mais le gouvernement doit s'engager !

Selma Lavoie, Fanny Cantin, Laurent Lévesque et Roxanne Blanchet

Les auteurs cosignent ce texte au nom, respectivement, d'Action chômage de Québec, du Regroupement des femmes sans emploi du nord de Québec, de l'Association pour la défense des droits sociaux Québec métropolitain et de l'Association de défense des droits sociaux de la Rivière-Sud.

Alors que le temps des Fêtes atteint son apogée, des milliers de Québécois donnent généreusement à leur communauté. Ces gestes sont importants et doivent être soulignés, mais les groupes de défense des droits des sans-emploi de Québec et de Lévis veulent rappeler aux gouvernements que la pauvreté se vit à l'année.

Les gouvernements provincial et fédéral disent reconnaître l'urgence en matière de pauvreté. Pourtant, nos décideurs tardent à mettre en place les mesures nécessaires pour contrer la crise de l'itinérance, du logement et de l'augmentation du coût de la vie.

Bien que ces dossiers soient complexes, nos gouvernements possèdent les moyens d'agir pour endiguer la crise en bonifiant les programmes d'aide sociale et d'assurance-emploi.

Ces deux programmes sociaux, qui sont à la base de notre filet social, n'ont pas été bonifiés dans leur ensemble depuis des décennies. La question du revenu des plus pauvres est constamment éclipsée lors des rendez-vous électoraux. Une personne à l'aide sociale doit survivre avec 829 \$ par mois. De plus, les délais d'admission ont explosé ces derniers temps et l'État maintient un régime punitif basé sur les préjugés envers les personnes assistées sociales. Ce programme ne suffit pas pour couvrir leurs besoins de base.

Pour les personnes qui perdent leur emploi, l'assurance-emploi déçoit aussi. Les chômeurs doivent composer avec 55 % de leur salaire. Encore faut-il arriver à accéder à ces programmes, dont la bureaucratie complexe contribue au refus d'une majorité de demandeurs. À titre d'exemple, seules 45 % des deman-

des de chômage sont acceptées, alors que, dans les années 1990, c'étaient 80 %. Dans les deux cas, les gouvernements laissent tomber les plus pauvres.

Le gouvernement ne peut pas compter sur la générosité des citoyens dans le temps des Fêtes pour enrayer la pauvreté. C'est quand même odieux de penser que la charité des individus peut compenser des politiques sociales mises à mal depuis des décennies. Certains diront que ces mesures coûtent cher, mais nous répondons que, lorsque vient le temps de dépenser pour des subventions à des entreprises comme Northvolt, pour l'extension du pipeline Trans Mountain et pour l'industrie de la défense et ses précieux avions de chasse, les cordons de la bourse semblent beaucoup moins serrés !

Nos gouvernements ont le devoir de combattre la pauvreté, et ça commence par offrir un revenu décent aux personnes exclues du marché du travail ! Puissent-ils s'inspirer de la générosité de leurs commettants en cette période des Fêtes.

La vie de l'organisme

L'équipe de travail

L'administration de l'organisme s'est maintenue durant le mandat, mais il faut tout de même mentionner le congé de paternité du coordonnateur administratif et son remplacement partiel durant la même période par *Marie-Ève Fortier*.

La gouvernance et l'administration

6 CA, 1 AGA

23 avril 2025, 29 mai 2025, 23 septembre 2025, 4 décembre 2025, 9 février 2026, 24 mars 2026

AGA 29 mai

La gouvernance de l'organisme s'est renouvelée progressivement durant l'année en cours avec la cooptation d'Émilie Lessard Mercier et Jonathan Carmichael. Nous remercions ces citoyens et citoyennes pour leur implication au côté des membres de notre conseil d'administration.

- Selma Lavoie, représentante de l'équipe de travail (2021 — fin mandat 2027)
- Mélanie Michaud, présidente (réélection 2021 — fin mandat 2027)
- Nicolas Lefebvre Legault (2021 — fin mandat 2027)
- Mathieu Castonguay (fin mandat 2026),
- Steeve Poulin (fin mandat 2027).
- Jonathan Carmichael (cooptation automne 2025)
- Émilie Lessard Mercier (cooptation hiver 2026)

Membres

Nous avons maintenu nos efforts pour solliciter la participation des chômeurs et chômeuses qui nous interpellent. Ces efforts portent partiellement fruits et nous ne pouvons que nous féliciter des personnes qui nous remercient pour notre accompagnement et plus spécifiquement pour celui de Selma Lavoie.

Financement

Le financement de l'organisme dépend en grande partie de contributions gouvernementales, entre autres par le biais du SACAIS, mais aussi avec notre association avec Centraide. Par ailleurs, des syndicats et des communautés religieuses soutiennent aussi nos efforts de lutte contre la pauvreté.



Centraide
Québec et
Chaudière-Appalaches

**Travail, Emploi
et Solidarité sociale**

Québec



Conseil central
de

Québec Chaudière-Appalaches



Syndicat des professeurs
et professeures
de l'Université Laval